



Annulation prêt bancaire

Par **mamyloinloin**, le **11/07/2014** à **09:25**

bonjour

nos petits enfants qvaient envisagé d'acheter un terrain pour faire construire leur maison or le service de l'urbanisme après avoir donné son accord est revenu sur leur décision, un litige étant intervenu au niveau du PLU suite à une réclamation d'un des habitants du village. la banque refuse d'an nuler la demande de prêt indiquant que ce motif n est pas suspensif pouvez vous me renseigner à ce sujet

mamyloinloin.

Par **domat**, le **13/07/2014** à **14:24**

bjr,

il faut relire le contrat de prêt pour connaître les conditions d'annulation du prêt.

cdt